

Date d'émission : 16/10/2024

M. Johanna HARTGRING
Moulin de L'Aymerie

12700 SONNAC
FRANCE

Camping
Capacité : 50 personnes

HPAMIP046FS0000L - **CAMPING LA DIEGE**
Moulin de L'Aymerie 12700 SONNAC

Période de perception du 01/05/2024 au 31/08/2024

		DÉTAIL DU NOMBRE DE NUITÉES TOTAL			
Mois	Nb total nuitées	Tarif applicable	Payantes	Non payantes	Total (euros)
Mai 2024	1	0,20€	1	0	0,20€
Juin 2024	87	0,20€	87	0	17,40€
Juillet 2024	655	0,20€	458	197	91,60€
Août 2024	2365	0,20€	1263	1102	252,60€
Total à reverser					361,80€

Pénalités applicables : Art.L. 2333-38 du CGCT.

« ...Tout retard dans le versement du produit de la taxe donne lieu à l'application d'un intérêt égal à 0,20 % par mois de retard. »

[A retourner avant le 26/10/2024](#)

OFFICE DE TOURISME DU GRAND FIGEAC
Place Vival
46100 FIGEAC

Modes de règlement :

- ☐ par chèque dont l'ordre est : Régie taxe de séjour CCGF
- ☐ en espèces, uniquement sur place en vous munissant de l'état récapitulatif signé
- ☐ par carte bancaire sur place.
- ☐ Directement par paiement en ligne, en vous connectant à la plateforme
- Joindre à votre règlement l'état récapitulatif.**

Signature